

Ecole Primaire Publique
21 traverse des Ecoliers
42 120 St-Vincent de Boisset
Tel : 04 77 62 02 21

Conseil d'école du 30 janvier 2023

Membres présents :

- **Enseignantes** : Nathalie Palluet, Karine Digat,
Myriam Culty, Céline Chabance
- **Municipalité** : Hervé Daval (maire),
Karine Mathey (1^{ère} adjointe – vie scolaire),
- **Représentants de parents d'élèves** : Quentin Barraud,
Anne-Catherine Billet Thomas, Pauline Travard et Fanny Guillermin
- **DDEN** : Claude Denis
- **Association « La Soupe au Caillou » (accueil périscolaire)** :
Charlotte Tranvoiz, Jimmy Vivier (*présents en début de conseil pour répondre
aux questions diverses portant sur la cantine et le goûter*)

Membres excusés :

- Mme Mestre, Inspectrice de l'Education Nationale (Roanne Est)
- Laury Chergui, enseignante affectée à temps partiel dans notre école
- M. Peloux, enseignant remplaçant rattaché à notre école

1. Point sur la rentrée 2023

A. Effectifs

Prévisions d'effectifs prévus en septembre (susceptibles d'évoluer) :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
6 à 13	12	16	11	15	13	14	13

⇒ Effectif global : 100 à 107 élèves (non définitif)

Les effectifs pour la rentrée prochaine ne sont pas encore définitifs. A cette époque de l'année, nous ne pouvons pas connaître le nombre exact d'élèves devant fréquenter l'école l'année prochaine.

Un groupe de 17 CM2 doit quitter l'école. Ce groupe est chargé. A ce jour, nous savons avec certitude que 6 élèves intégreront le groupe de PS. Si l'on considère l'état civil, nous pourrions monter à 13 élèves dans ce groupe.

L'effectif global pourrait baisser un peu, mais il est tout à fait possible qu'il se stabilise, voire qu'il augmente. C'est ce qui s'est passé les années précédentes, malgré des départs importants d'élèves de CM2.

Les données connues à ce jour permettent d'ores-et-déjà de savoir que l'école conservera 4 classes l'an prochain. Une fermeture de classe n'est pas à craindre. Une ouverture ne semble pas envisageable à l'heure actuelle mais cela peut évoluer en fonction des nouvelles inscriptions. En effet, pendant plusieurs années consécutives, nous avons accueilli des élèves « non prévus » qui ont significativement augmenté nos effectifs.

Tous les parents souhaitant inscrire leurs enfants pour la rentrée 2023 sont invités à joindre la directrice. Cette prise de contact téléphonique, préalable à l'inscription, permet à l'équipe enseignante d'estimer les effectifs afin de faire des projections concernant la répartition des élèves dans les classes.

B. Calendrier scolaire 2023-2024

Voici les dates des vacances de l'année scolaire 2023-2024 :

Rentrée des élèves	→	lundi 4 septembre
Vacances d'Automne :	→	du vendredi 20 octobre au lundi 6 novembre
Vacances de Noël :	→	du vendredi 22 décembre au lundi 8 janvier
Vacances d'Hiver :	→	du vendredi 16 février au lundi 4 mars
Vacances de Printemps :	→	du vendredi 12 avril au lundi 29 avril
Vacances d'Été :	→	vendredi 5 juillet

Le départ en vacances a lieu après la classe du jour indiqué.

La reprise a lieu le matin du jour indiqué.



Pont de l'Ascension → Les élèves n'auront pas classe le vendredi 10 mai.

2. Les projets scolaires

A. Elèves en difficulté

• Stages de réussite

Ces stages (gratuits et non obligatoires) ont été évoqués lors du 1^{er} conseil d'école. Ces stages sont organisés pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël). Ils s'adressent aux élèves de CP, CE ou CM repérés par leur enseignant(e) comme étant en difficulté.

Un 1^{er} stage de réussite a été organisé à l'école de Vougy pendant les vacances d'automne (parmi les élèves de St-Vincent à qui la proposition a été faite, aucune famille n'a donné suite).

Le stage d'hiver aura lieu à l'école élémentaire du Centre, au Coteau (1 élève de St-Vincent participera). Le dispositif sera à nouveau mis en place lors des vacances de printemps et d'été.

• Activités Pédagogiques Complémentaires

Les APC sont proposées à partir de 16h15 et jusqu'à 17h ou 17h15.

Récapitulatif annuel :

	période 1	période 2	période 3	période 4	période 5
Nathalie Palluet (temps complet) 36 h	1 séance hebdomadaire d'1h chaque lundi auprès des élèves de CE1 ou CE2				
Myriam Culty (temps complet) 36 h	1 séance hebdomadaire d'1h chaque mardi auprès des élèves de GS ou de CP				
Karine Digat (temps complet) 36 h	1 séance hebdomadaire d'1h chaque mardi auprès des élèves de CE			1 séance hebdomadaire de 30 min chaque mardi & jeudi auprès des élèves de CM ou de MS	
Laury Chergui (1/4 temps) : 9h	1 séance hebdomadaire de 45 min chaque lundi auprès d'élèves de CM				
Céline Chabance (décharge entière des APC) : 0h			1 séance hebdomadaire d'1h chaque jeudi auprès d'élèves de CM		

Pour information, les directeurs d'école bénéficient désormais d'une décharge complète des heures d'APC. Céline Chabance n'est donc plus tenue de conduire des séances.

Exceptionnellement cette année, elle prend en charge des élèves de CM lors des périodes 3 et 4 car la répartition annuelle de prise en charge des APC avait été planifiée lorsque l'annonce a été faite.

B. Les sorties et activités spécifiques

Les enseignantes refont le point sur les sorties et projets évoqués lors du 1^{er} conseil d'école :

- **Natation** au Nauticum (GS-CP et CM1-CM2)
- **Séances d'EPS** au gymnase de St-Vincent (toutes les classes)
- **Randonnée** (CE1-CE2 et CM1-CM2)
- **Projet « Eploir@acteurs »** (CE1-CE2 et CM1-CM2)
 - Sortie de terrain prévue à Roanne (vers le canal) le 6 juin.
- **Projet « Graines de Sons »** (GS-CP, CE1-CE2 et CM1-CM2)
 - Une représentation est prévue le jeudi 30 mars vers 19h, à la Grange.

- La municipalité de St-Vincent met gratuitement la salle à disposition de l'école. Les enseignantes remercient les élus.
- Il ne sera possible de faire intervenir un musicien auprès des élèves de PS-MS, comme cela avait été proposé lors du 1^{er} conseil d'école. En effet, le coût est trop élevé pour être financé par le Sou des Ecoles.
- ***Spectacles musicaux proposés par les RMR*** (toutes les classes)
- ***Echange avec des musiciens classiques***
 - L'association « Culture et patrimoine en Boisset » organise un concert classique le vendredi 12 mai à St-Vincent de Boisset.
 - Sur proposition de la municipalité et de l'association, les trois musiciens échangeront avec les élèves de l'école afin de leur faire découvrir leurs instruments (piano, violon, violoncelle) et leur pratique musicale.
 - Si possible, ce temps d'échange sera proposé à toutes les classes.
- ***Sortie à St-Etienne*** (CE1-CE2 et CM1-CM2)
 - Planétarium le matin
 - Activité scientifique au Parc Montaud l'après-midi
- ***Sortie à St-Just-St-Rambert*** (PS-MS et GS-CP)
 - Découverte du Musée des Civilisations (ateliers et visite contée)
- ***Nettoyage de printemps*** (toutes les classes)
 - le lundi 15 mai sur la commune de St-Vincent de Boisset.
- ***Carnaval***
 - Les élèves auront la possibilité de se déguiser le 24 février après-midi.
 - Un goûter sera offert par le Sou des Ecoles lors de ce moment festif.
- ***Fête de l'école***
 - Le Sou des Ecoles organisera une kermesse le samedi 1^{er} juillet.
 - Comme l'an dernier, les élèves devraient proposer un court spectacle de chansons et/ou danses apprises en classe ou sur le temps périscolaire.

3. Actions de la mairie et points divers

✓ Remerciements

Les enseignantes remercient la municipalité, et plus particulièrement les agents municipaux, pour le déplacement des porte-manteaux en maternelle et pour l'installation de poubelles de tri dans les cours de récréation.

Mme Mathey indique que des brosses seront installées à l'entrée de chaque bâtiment pour que les enfants puissent nettoyer leurs chaussures après les récréations.

✓ Salage des trottoirs et des cours de récréation en cas de neige ou verglas

Les enseignantes demandent aux élus s'il est possible de faire passer un agent municipal à 7h30 pour saler les trottoirs et les cours de récréation en cas de verglas ou de neige. En effet, le trottoir assez pentu vers la maternelle entraîne des risques de chutes.

M. Daval indique que les agents font déjà le nécessaire. Malheureusement, l'épisode de verglas du vendredi 27 janvier n'avait pas été annoncé par Météo France et il n'a pas été possible d'anticiper. Par ailleurs, les températures étaient trop basses ce jour-là pour que le sel puisse avoir de l'effet.

Les enseignantes de maternelle précisent que, lorsque le trottoir est glissant, les familles ont la possibilité de passer par le haut de l'école et d'utiliser l'escalier intérieur pour emmener leurs enfants en classe. Certains parents n'ont probablement pas osé ou pensé à le faire. Il faudra peut-être prévoir de les y encourager si le cas se présente à nouveau. Peut-être faudrait-il mettre un panneau vers les parkings pour l'indiquer.

✓ Voyage scolaire

Depuis que cette question a été soulevée en premier conseil d'école, les enseignantes n'ont pas encore pu prendre le temps de calculer le budget d'un voyage avec nuitée. Elles feront le point lors du 3^{ème} conseil d'école.

✓ Devoirs à la maison pour les CM2

Les parents évoquent la mise en place de devoirs à la maison afin de préparer les élèves de CM2 au rythme de travail du collège.

Céline Chabance indique que les devoirs écrits à la maison sont interdits à l'école primaire depuis longtemps (1956).

Seules les activités orales (leçons, lectures...) sont autorisées.

Les élèves de CM ont parfois des livres à lire à la maison.

En revanche, le choix a été fait avec Nathalie Palluet de gérer le travail personnel sur le temps scolaire pour ne pas pénaliser les plus fragiles. En effet, les deux enseignantes constataient auparavant que le travail à la maison avait tendance à creuser les écarts de niveaux entre les élèves. De plus, à l'occasion d'échanges avec les familles sur ce sujet, il apparaissait que le temps de travail à la maison était souvent perçu comme une source de tensions familiales.

Ces explications ont été données aux réunions de rentrée avec les parents. Toutefois, si certaines familles sont inquiètes, Céline Chabance peut les recevoir pour faire le point sur les besoins éventuels. Pour les élèves en difficulté, il n'est pas exclu de réfléchir à la meilleure manière pour les parents d'accompagner leur enfant à la maison.

Mme Mathey précise que les parents de 6^{ème} devraient faire remonter ces réflexions au collège pour que les profs laissent le temps aux jeunes de s'adapter à cette nouvelle organisation.

✓ Bibliothèque

Les parents souhaitent savoir si un accès hebdomadaire à la bibliothèque (plutôt que tous les quinze jours) serait envisageable et s'il est possible de trouver des solutions pour remplacer les bénévoles en cas d'absence.

Les enseignantes expliquent que les personnes qui encadrent les enfants à la bibliothèque le font gracieusement sur leur temps libre et elles les en remercient. Actuellement, il n'est pas possible de faire passer tous les élèves de l'école sur la matinée consacrée à la bibliothèque. L'objectif principal de la fréquentation de la bibliothèque par les élèves sur le temps scolaire est de faire connaître ce lieu et de donner envie aux familles de le fréquenter. Pour des emprunts plus fréquents et plus réguliers, la bibliothèque est ouverte à tous les Vincentinois chaque lundi et jeudi après 16h.

Toutefois, les enseignantes ne sont pas opposées à l'idée de proposer un créneau hebdomadaire aux élèves pour l'emprunt d'un livre. Il faut toutefois que des bénévoles soient disponibles pour encadrer une autre demi-journée dans la semaine.

La municipalité précise qu'elle n'a pas énormément de ressource en bénévole pour assurer ces heures en plus. Soit les maitresses laissent un peu de temps aux élèves lecteurs d'aller chercher un livre plus souvent, soit les parents viennent en emprunter lors des heures d'ouverture.

Les enseignantes ne peuvent pas emmener leurs élèves en groupe-classe car la taille de la salle ne le permet pas et elles ne sont pas en mesure de gérer le prêt de livres sans la présence de bénévole.

Les parents souhaitent savoir si enfants sont libres de choisir les livres qu'ils souhaitent ou s'ils sont orientés.

Les enseignantes précisent que les élèves sont bien sûr conseillés dans leur choix pour diversifier leurs lectures, choisir des ouvrages adaptés à leur niveau, trouver ceux qui pourront correspondre à leurs goûts.

Nicole Malzieu les accompagne dans leur choix et son expérience d'enseignante lui permet de distiller ses bons conseils.

Mme Mathey estime qu'il est important que les enfants soient libres de leur choix pour encourager les petits lecteurs à aller vers des ouvrages qui leur plaisent. Il vaut mieux qu'ils prennent une BD qu'ils auront envie de lire plutôt qu'un roman qui restera dans le cartable. Mais les élus font également entière confiance aux bénévoles pour aider les enfants.

✓ Cantine

Des parents s'interrogent sur le fait qu'un composant du menu soit supprimé pour ne pas augmenter le prix des repas. Le repas ne serait pas assez consistant pour certains enfants. Ces parents pointent également du doigt le fait que les menus ne soient pas toujours équilibrés et qu'ils manquent notamment de fruits. Un sondage auprès des parents pourrait-il être réalisé. Cela permettrait de savoir si les familles souhaitent rester sur ce fonctionnement ou bien revenir à un repas complet et augmenter le prix en conséquence.

Les responsables de la Soupe au Caillou et des élus municipaux ont rencontré le traiteur il y a quelques semaines afin de faire le point sur la qualité des repas. Lors de cette rencontre, le traiteur a annoncé que les tarifs des repas subiraient une hausse en raison de la situation économique actuelle. Il a alors proposé de supprimer un composant du repas pour maintenir un tarif identique.

En parallèle, les animateurs et les élus avaient constaté que beaucoup de déchets alimentaires étaient jetés. La décision de supprimer un composant du menu a été prise afin que les prix des repas soient inchangés et qu'il y ait moins de gaspillage alimentaire. En contrepartie, le traiteur transmet ses menus à l'avance afin que l'équipe de direction de la SAC puissent proposer le composant à supprimer pour chaque repas. Un effort a également été demandé au traiteur afin que les menus soient plus en adéquation avec les goûts des enfants.

Depuis, une amélioration de la qualité des repas a été constatée par les animateurs. Ces derniers précisent également que les enfants qui ont beaucoup d'appétit ont toujours la possibilité de se resservir pour manger à leur faim. Toutefois, Jimmy Vivier et Charlotte Tranvoiz indiquent que la SAC est ouverte à la discussion avec les parents élus et avec les familles en général.

Les parents élus demandent des précisions sur le tarif des repas si l'on conservait tous les composants du menu. Jimmy Vivier indique que le repas coûterait 4,05 € au lieu de 3,80 €. Les parents élus trouvent que cette hausse n'est pas excessive et souhaitent qu'un sondage soit réalisé auprès des parents pour connaître la position des familles sur cette question.

Les représentants de parents d'élèves réaliseront prochainement un document (information/sondage) qui sera ensuite soumis à la relecture des élus municipaux et de l'équipe de la SAC avant d'être transmis aux familles dans les cartables.

✓ Goûter

Les parents élus profitent de la présence de représentants de la Soupe au Caillou pour évoquer un point qui avait évoqué lors du 1^{er} conseil d'école. Des familles souhaiteraient en effet que les enfants qui le souhaitent puissent prendre leur goûter pendant le temps périscolaire et non plus pendant la récréation de l'après-midi qui a lieu à 15h.

Il s'agirait d'un goûter de la maison facultatif et non pas d'un temps imposé à tous les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire. Certains parents donnent en effet un goûter à leur enfant mais le créneau de la récréation n'est pas idéal pour cette collation (trop tôt en début d'après-midi). Pour les CE-CM, cela intervient 2h après le repas de midi et 4h avant le repas du soir. Pour les plus petits, cela prend beaucoup de temps sur la récréation et certains n'ont pas le temps de jouer.

Jimmy Vivier et Charlotte Tranvoiz expliquent le choix de la Soupe au Caillou de ne pas proposer de goûter sur le temps périscolaire. En effet, certains enfants ne restent que 20 à 30 minutes et n'auraient pas vraiment le temps de faire une activité.

Toutefois, ils ont conscience que ce temps de goûter est actuellement mal positionné dans l'après-midi et qu'il est probablement important pour certains enfants qui restent à l'accueil périscolaire jusqu'à 18h.

L'idée de proposer le goûter à 17h est évoquée afin de laisser la possibilité de faire une activité tout en proposant une solution aux enfants qui sont récupérés tard par leurs parents. L'équipe de la Soupe au Caillou va faire le point sur cette question et donnera une réponse assez rapidement aux familles.

✓ Pose du panier de basket et lignes de marquage dans la cour du bas

Les élus municipaux reconnaissent un oubli qui sera réglé pendant les vacances d'hiver. Le panier sera réinstallé à l'endroit où il était positionné avant les travaux d'isolation du bâtiment.

Les enseignantes soulèvent à nouveau la question des lignes de marquage à retracer dans la cour de maternelle (pour les activités sportives et les jeux de cour). M. Daval indique qu'il ne sera malheureusement pas possible de les refaire prochainement. Les agents techniques ont actuellement beaucoup de travaux à faire sur la commune. Ils ont notamment effectué de nombreux travaux pour l'école lors des vacances de Noël (porte-manteaux et poubelles) et ils vont refaire la salle d'activité pendant les vacances d'hiver. Le traçage des lignes dans la cour de maternelle sera replanifié dès que possible.

Mme Mathey demande à l'équipe enseignante de refaire un schéma des lignes de marquage souhaitées pour que ceux-ci correspondent aux besoins des enfants.

M. Daval indique qu'une étape du Tour de France s'élancera de Roanne le 13 juillet 2023. Comme pour toutes les villes-étapes, il est proposé à l'agglomération de participer simultanément à la dictée du Tour qui aura lieu le vendredi 24 mars à 9h30. Elle concerne les élèves de CM de toutes les écoles qui souhaitent y participer, soit dans le cadre d'un événement collectif piloté par Roannais Agglomération, soit au sein de l'école. Les 8 meilleurs élèves de cette dictée seront invités par l'organisateur ASO en accès VIP au village du Tour, pour assister à la présentation officielle de coureurs et au départ au Scarabée.

Rappel : Le 3^{ème} conseil d'école aura lieu le mardi 13 juin 2023, à 18h.